



Le Service National Universel enterré... Stop à l'embrigadement de la jeunesse !

Montreuil, le 26 septembre 2025

Par un communiqué de presse publié le 19 septembre, les services du premier ministre Lecornu ont annoncé l'extinction du Service National Universel à partir de janvier 2026. Cette décision s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental « *État efficace* », visant à rationaliser les dépenses publiques.

Inscrit au programme d'Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle de 2017, le Service National Universel était officialisé par un décret du 29 juillet 2020. Le président souhaitait sa généralisation. Dans un contexte de développement des conflits et d'explosion des budgets militaires, le SNU avait vocation à être l'antichambre du recrutement à l'armée.

L'extinction du SNU est un revers important pour le président Macron et une victoire pour tous ceux qui considèrent que la place des jeunes est à l'Ecole, pour accéder à l'instruction et à des qualifications, et non dans des lieux d'embrigadement pour se préparer à la guerre.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : le gouvernement n'a pas abandonné toute volonté d'embrigadement, puisqu'il s'agit de le remplacer par un service militaire « volontaire » s'adressant aux jeunes adultes, afin de recruter 80 000 réservistes. Les jeunes qui sont les premières victimes des contre-réformes qui détruisent l'Ecole publique (Bac Blanc, réforme Grandjean de la voie pro, Parcoursup, MonMaster...) seront les premiers à être enrôlés « volontairement » pour les guerres du président Macron.

Par ailleurs, tous les dispositifs d'embrigadement des jeunes scolarisés ne disparaissent pas (« *classes de défense et de sécurité globale* », « *classes engagées* »...).

**Le SNU est enterré. Tant mieux ! Qu'il dégage !
Maintenant, il faut en finir aussi avec tous les dispositifs de
militarisation et d'embrigadement de la jeunesse !**

**De l'argent pour l'Ecole,
pas pour préparer les jeunes à la guerre !**